



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Mémo Démarches Simplifiées

DRAC OCCITANIE – Livre et lecture

### 2 - Aides au titre du développement de la lecture, de la langue française et des langues de France

#### Un formulaire de demande de subvention unique pour plusieurs dispositifs

→ Le formulaire de demande de subvention démarches simplifiées « [Aide au projet ou au fonctionnement pour participation à la vie culturelle et politiques territoriales](#) » est à utiliser pour les dispositifs ci-dessous.

Il est à noter que **les documents indiqués ci-dessous ne constituent pas une liste limitative des documents obligatoires à fournir** pour votre demande de subvention. Cette dernière est précisée dans les **fiches de cadrage des dispositifs** et sur les **pages web de présentation des dispositifs**. Leur lecture est donc nécessaire afin de vous assurer de déposer un dossier de subvention qui pourra être étudié.

#### Résidences d'animation et auteur dans la cité

- [accéder à la page de présentation du dispositif](#)
- [télécharger la fiche de cadrage du dispositif](#) (critères et liste des pièces à transmettre) : à lire avant de remplir le formulaire
- [télécharger l'attestation de rémunération des auteurs](#)
- [télécharger le modèle de contrat auteur](#)

#### Premières Pages

- [télécharger la fiche de cadrage du dispositif](#) (critères et liste des pièces à transmettre) : à lire avant de remplir le formulaire

#### Des livres à soi

- [télécharger la fiche de présentation du dispositif](#) : à lire avant de remplir le formulaire

#### Contrats Départementaux Lecture (CDL)

- [télécharger la fiche de cadrage du dispositif](#) (cadrage et opérations subventionnables) : à lire avant de remplir le formulaire
- [télécharger les fiches actions pour la demande de subvention](#) (année n+1)
- [télécharger le bilan de l'année n-1](#) (mettre à jour la version des fiches actions de la demande de subvention n-1 en précisant et justifiant les écarts entre le prévisionnel et le réalisé)
- [télécharger la fiche bilan](#) (2 onglets : liste des actions, bilan financier)
- [télécharger le modèle de contrat](#) (pour une première demande)

### Contrats Territoire Lecture (CTL)

- [télécharger les fiches actions pour la demande de subvention](#) (année n+1)
- [télécharger les fiches actions pour le bilan de l'année n-1](#) (mettre à jour la version des fiches actions de la demande de subvention n-1 en précisant et justifiant les écarts entre le prévisionnel et le réalisé)
- [télécharger la fiche bilan](#) (2 onglets : liste des actions, bilan financier)
- [télécharger le modèle de contrat](#) (pour une première demande)

### Valorisation des langues de France

(Langue des signes française, langues régionales, langues non territoriales)

- [accéder à la page de présentation du dispositif](#)

### Emploi et diffusion de la langue française

(Dis-moi 10 mots, Caravane des 10 mots)

- [accéder à la page de présentation du dispositif](#)

### Action en faveur de la maîtrise de la langue française

(lutte contre l'illettrisme, FALC)

## Un formulaire de compte-rendu de subvention unique pour tous les dispositifs

- Le formulaire de compte-rendu de subvention [« Compte-rendu d'emploi de la subvention »](#) est à utiliser. Ce bilan, qualitatif et financier, est obligatoire et doit être transmis au plus tard 6 mois après la fin de l'année de subvention (soit avant le mois de juin de l'année n+1).

### Quel calendrier annuel ?

- **31 octobre de l'année n-1** : c'est la date butoir de dépôt des dossiers de demande de subvention pour ces formulaires (pour une subvention en année n). **Pour les subventions 2024, la date est exceptionnellement repoussée au 30 novembre 2023.**
- **30 juin de l'année n** : c'est la date butoir de transmission des bilans qualitatifs et budgétaires des actions financées en année n-1 (soit au 30 juin 2024 pour les actions subventionnées en 2023). C'est aussi la date limite à laquelle les opérations financées en année n doivent avoir commencé.

### Conseils importants

- Vous pouvez **joindre tout document complémentaire au formulaire** en utilisant le bouton « ⊕ Ajouter un élément pour « Documents relatifs au projet » ».
- **Les aides apportées au titre du livre et de la lecture sont des subventions au projet et non pas au fonctionnement global** : il vous faut donc remplir un formulaire par projet (hormis pour les contrats – CTL, CDL –).
- **Nul besoin de nous informer par courriel du dépôt de votre demande de subvention** : nous en sommes automatiquement informés par la plateforme démarche simplifiée.
- **Surveillez votre compte démarches simplifiées, et les courriels automatiques qu'elle vous envoie** : nous vous informerons par cet outil de l'avancement de votre dossier.

### Aide et support technique Démarches Simplifiées

- Pour toute question concernant l'outil Démarches Simplifiées, consultez le guide pratique « premiers pas » ci-dessous et/ou consultez [la rubrique d'Aide sur Démarches-Simplifiées](#).
- Si vous ne trouvez pas de réponse, contactez [le support technique de Démarches Simplifiées](#).

### Votre contact en DRAC

Marie-Sarah Villeroy

[lecture.occitanie@culture.gouv.fr](mailto:lecture.occitanie@culture.gouv.fr)

05 67 73 20 87